

DÉFENDRE LA FONCTION PUBLIQUE

DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC

Après des mois d'annonces médiatiques sans aucune discussion avec les organisations syndicales, Stanislas Guérini a dévoilé les grandes lignes du futur projet de loi Fonction publique. Le ministre souhaite donc accroître la rémunération au mérite, c'est-à-dire des augmentations limitées à quelques un·es dans un contexte d'austérité budgétaire. Il souhaite aussi "faciliter" l'entrée dans la fonction, c'est-à-dire s'attaquer aux concours, mais aussi s'attaquer aux catégories A, B, C... Surfant sur le "fonctionnaire bashing", Guérini mène une campagne stigmatisante et réactionnaire autour de la possibilité de licenciement dans la Fonction publique.

Une fonction publique malmenée

Pourtant aujourd'hui, ce n'est pas une supposée impossibilité de licencier qui explique la faible attractivité des métiers de la Fonction publique. Après 20 ans de gel du point d'indice, les agent·es publics ont perdu 27% de leur rémunération. Les 3,5% "d'augmentation" en 2023 puis les quelques points de janvier 2024 ne comblent en rien l'inflation spectaculaire de ces derniers mois. De plus en plus de collègues, et en premier lieu les AESH, les AED, les catégories C se paupérisent à une vitesse alarmante.

La faible attractivité s'explique aussi par le manque croissant de personnels dans les services et les établissements qui engendre une sur-activité pour celles et ceux qui sont en poste. Et cette dégradation des conditions de travail se trouve aggravée par l'absence de

médecine du travail et de politique de prévention impactant sérieusement la santé et la sécurité des personnels.

Dans l'Education nationale les mobilités sont extrêmement longues, dans l'Enseignement supérieur elles sont parfois impossibles pour certains personnels. Les évolutions de carrières sont en complet décalage avec l'investissement des agent·es, bloqué·es dans des grades et des corps de nombreuses années faute d'ouverture de postes. Combien de catégories C aujourd'hui occupent des emplois de catégories B ? de B pour des A ? Dans ces conditions, les établissements du supérieur recourent massivement à l'emploi contractuel avec toutes les inégalités salariales et indemnitaires que cela engendre.

Défendre les services publics, c'est défendre le statut de la Fonction publique

Incapables d'entendre les revendications des personnels et d'ouvrir des négociations sur le régime indiciaire des agent·es, les ministres de la Fonction publique comme de l'EN et de l'ESR pensent résoudre l'attractivité des métiers en augmentant la part de l'indemnitaire et banaliser les primes au mérite.



Ces primes, elles existent déjà bel et bien dans nos ministères : instauration de la part variable de la prime Rep+, du CIA pour les BIATSS, et de la part C3 du RIPEC pour les enseignant·es chercheur·es. Et déjà on en constate les effets néfastes. Car il n'y aura pas de primes pour tout le monde, donc la plupart des agent·es s'en verront privé·es alors qu'ils assurent la qualité du service public.

Comment dans cette situation assurer le maintien des collègues dans leurs missions ? Comment justifier qu'un service et pas un autre recevra une prime collective ?

La division genrée du travail domestique, la surreprésentation masculine dans les hiérarchies qui attribuent les primes, les plafonds de verre, le sexisme ordinaire... tout cela entraînera une répartition genrée des primes au mérite et renforcera les inégalités de genre déjà importantes dans la Fonction publique où les femmes perçoivent 11% de rémunération globale en moins.

L'arbitraire des hiérarchies va devenir central dans l'attribution des primes, remettant en cause profondément l'indépendance des fonctionnaires qui garantit la qualité du service public pour les usagers et les usagères.

Récupérer les richesses pour investir dans les services publics : Urgence !

Pour SUD éducation, c'est un plan d'urgence massif pour les services publics qu'il faut mettre sur la table. Et pour cela, répartir la richesse en augmentant les salaires de toutes les salarié·es et en récupérant l'argent public qui coule à flot pour les entreprises. Alors que Le Maire supprime 10Mds€ de crédits pour la Fonction publique, les aides cumulées aux entreprises avoisinent les 160Mds€.

SUD éducation revendique :

- **400€ immédiatement pour toutes et tous et pas un salaire inférieur à 2200€ brut**
- **dégel immédiat du point d'indice et indexation sur l'inflation**
- **la titularisation de tous les contractuel·le·s de l'EN et l'ESR (40% des personnels)**
- **l'intégration de toutes les primes au salaire**
- **des évolutions de carrières basées sur l'ancienneté et non soumises à l'arbitraire managérial pour construire à terme un statut unique pour tous les agent·es**



Il ne faut pas se tromper : Guérini, Attal et Macron souhaitent aussi casser les collectifs de travail et de solidarité dans la Fonction publique. SUD éducation se mobilisera amplement dans l'unité contre ce projet de casse de nos statuts et de la Fonction publique. Tous les secteurs de la Fonction publique doivent se retrouver, avec les usagers et les usagères, pour mettre un coup d'arrêt à leurs politiques libérales et austéritaires.